

## Récupération des relevés bancaires par Jedecclare.com

### 1 Prérequis

- Disposer/créer un compte sur le site Jedecclare.com (Jedecclare.com).
- Disposer préalablement d'une carte ebics.
- Fournir à Loop le login et le mot de passe du compte Jedecclare.com.
- **Avoir obtenus tous les mandats nécessaires** auprès de Jedecclare.com (un mandat par compte bancaire est nécessaire).

### 2 Mise en place de la récupération des relevés

1. Aller en **Trésorerie> Comptes bancaires** afin de créer un compte bancaire dans Loop avec les informations nécessaires.
2. Aller en **Comptabilité> Plan de comptes> Généraux** afin de paramétrer un compte de type 512. Dans les informations du compte, au niveau du champ **[Compte bancaire]**, récupérer le compte bancaire créé en **Trésorerie> Comptes bancaires**.



Pour rappel, **ne jamais utiliser le même compte bancaire sur plusieurs comptes généraux.**

3. Aller en **Comptabilité> Plan de journaux** afin de paramétrer un journal de banque avec pour informations :
  - **[Type]** = Banque
  - **[Contrepartie]** = 512 (correspondant au compte créé préalablement)
  - **[Type de contrepartie]** = Pied de journal

Toutes les nuits, Loop vérifie les comptes pour lesquels un mandat Jedecclare.com existe. Pour chacun de ces comptes, si des relevés sont détectés, ils sont automatiquement récupérés et les écritures sont générées dans Loop. Pour cela, Loop interroge Jedecclare.com : si des nouveaux relevés sont détectés il les récupère, vérifie leur cohérence et génère les écritures.

### 3 Interactions avec Bankin'

Loop propose également la récupération des relevés bancaires via la plateforme Bankin' (pour plus d'informations sur ce sujet, voir la fiche technique [Bankin'](#)). Divers scénarios peuvent être constatés :

- La récupération des relevés pour un compte bancaire donné s'effectuait avec Bankin' et cette récupération va maintenant s'effectuer via Jedecclare.com :  
Dans ce cas, **il est nécessaire d'utiliser le lien [A détacher]** associé au compte bancaire en **Trésorerie> Comptes Bancaires**. En effet, si cette action n'est pas effectuée, **les relevés risquent d'être récupérés en double**.
- La récupération des relevés pour un compte bancaire donné s'effectuait avec Jedecclare.com et cette récupération va maintenant s'effectuer via Bankin' :  
Dans ce cas, **résilier le mandat Jedecclare.com afin que les relevés ne soient pas récupérés en double**.
- Il est également possible d'utiliser Bankin' pour certains comptes bancaires et Jedecclare.com pour d'autres. Dans ce cas, effectuer le paramétrage nécessaire et décrit dans la fiche technique [Bankin'](#) pour les uns et utiliser les mandats Jedecclare.com pour les autres.